

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR :

Le projet de règlement numéro 923-25 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements concernant la révision de la superficie brute de plancher commercial maximale dans certains secteurs ainsi que la disposition relative à l'agrandissement dérogatoire et le nombre de cases de stationnement dans le cas de certains usages commerciaux

AVIS est donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal, lors de sa séance du 8 septembre 2025, a adopté le projet de règlement ci-haut mentionné;

QU'une assemblée publique de consultation sera tenue **le jeudi 2 octobre 2025**, à compter de 18h45, dans la salle du conseil, située au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement ainsi que les effets de son adoption et entendra les personnes qui souhaitent s'exprimer sur ces sujets;

QUE l'objet du règlement **923-25** vise particulièrement :

- La suppression de la superficie brute de plancher maximal dans le cas des bâtiments commerciaux pour les zones 502 et 507;
- La diminution de la superficie brute de plancher dérogatoire à 1 000 m² plutôt que 3 000 m² pour les agrandissements de bâtiments commerciaux;
- La régularisation du nombre de cases de stationnement minimum pour certains usages commerciaux

QUE ce projet concerne l'ensemble du territoire de la municipalité d'Ange-Gardien;

QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville soit du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h et le vendredi, de 8 h 30 à 12h 30. Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'hôtel de ville, nous vous invitons à communiquer avec les Services techniques au 450-293-7575 afin d'obtenir une copie du projet.

Donné à Ange-Gardien, ce 15^e jour de septembre 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Brigitte Vachon